



## édito

L'hiver se termine et pour la plupart des chevriers, la période des mises bas s'achève.

Espérons que cette nouvelle saison permettra de reconstituer un peu les trésoreries mais aussi d'assurer un revenu correct aux éleveurs.

C'est aussi pour votre syndicat le moment de tenir son Assemblée Générale à laquelle vous êtes invités.

C'est un moment important qui nous permet de définir des actions à mettre en place, d'échanger, de vous présenter une partie des travaux menés durant l'année mais aussi de vous rendre compte de la gestion et des orientations.

Nous vous attendons nombreux le **1<sup>er</sup> avril** autour de nouvelles recettes à base de viande caprine.

Christian NAGEARAFFE

## Sommaire

AG	p 2
Informations	p 3
Autocontrôles	p 4
PIDA	p 6
Forum Plantes Libres	p 8
P'tites Annonces	p 12

## Programme

11h30 : accueil et buffet

De nouveaux essais de recettes à base de viande de chèvre vous seront proposés en dégustation. Afin de faciliter l'organisation, **merci de confirmer votre participation par mail ou téléphone.**

**13h30** – Assemblée Générale Ordinaire :

Rapport moral

Rapport d'activité

Rapport financier Election des administrateurs

Evolution de la cotisation annuelle

Le lancement du programme «Chevreaux de boucherie » en Rhône-Alpes

Questions diverses

**15h00** : Les méthodes alternatives pour maîtriser le parasitisme interne

Intervention de **Félix Heckendorn**, parasitologue vétérinaire à l'institut de recherche du FiBL : étude sur l'utilisation des huiles essentielles réalisée dans la Drôme et les avancées de la recherche internationale.

## Cotisations....ou pas.....

Toutes les années au moment des cotisations, nous avons de bonnes surprises mais aussi notre lot de mauvaises.

Un grand nombre d'entre vous adhère depuis des années sans rien demander en retour, **votre soutien est primordial** pour notre structure. **Un grand merci à vous.**

Nous ne nous sommes jamais posés la question lorsque quelqu'un appelle pour un souci de ne pas l'aider même s'il n'est pas adhérent ou s'il n'adhère que de temps en temps...

Aujourd' hui je me pose la question de continuer ainsi quand on reçoit un mail qui vous dit

*« l'an dernier nous avons cotisé mais, nous ne vous avons rien demandé aussi, cette année nous ne cotiserons pas ».*

Bravo la solidarité, merci pour ce soutien, si un jour le syndicat devait baisser le rideau, ce serait ces même personnes qui hurleraient qu'ils en avaient besoin. Pour les bénévoles que nous sommes (et qui réglons notre cotisation depuis longtemps) c'est un peu dur à avaler, il va peut-être falloir faire comme d'autres:

**«c'est à dire, faire payer les prestations au plein tarif aux non-adhérents et à ceux qui êtes cotisent de manière sporadique»**

Souhaitons qu'un grand nombre d'entre vous continue à nous soutenir comme ils le font, **c'est ce qui nous permet de vous représenter et d'avancer.**

Eliane BRES, Trésorière

## RAPPEL Promotion sur vos produits en direct sur le site du Syndicat Caprin

Le Syndicat Caprin vous propose de communiquer sur vos produits avec l'onglet de notre site internet **« où trouver nos produits »**, qui est encore en construction.

**Pour les produits charcuterie caprine, cela devient urgent !**

**Les produits laitiers (fromages, lait, yaourt) seront également mis en avant.**

Concrètement, **une carte du département** permettra de visionner les produits vendus, les coordonnées des éleveurs volontaires ou les points de vente (pour ceux qui ne vendent pas en direct) ainsi qu'un lien direct sur le site internet des éleveurs qui en possèdent un.

**Merci de nous transmettre vos demandes au bureau : 04 75 76 78 75 ou [scaprin26@wanadoo.fr](mailto:scaprin26@wanadoo.fr)**

## Journées de Formation

**80 éleveurs** sont venus participer à une ou plusieurs journées organisées par le Syndicat dans différents secteurs du département

**C'est grâce à vous éleveurs**, que ce succès est là, afin de continuer sur cette dynamique, nous sommes à votre écoute pour de nouvelles idées.

N'hésitez pas à nous contacter pour qu'on puisse organiser au mieux un nouveau programme qui correspondra à vos attentes pour l'automne 2015







# Autocontrôles

Je sais que cela fait plusieurs fois que nous l'inscrivons sur la lettre d'info mais il semble que sur le terrain tout ne soit pas aussi facile...

Sachez que nous sommes là pour vos épauler, ou vous aidez à mettre à jour vos registres ou votre GBPH

Je vous ai fait un récapitulatif ci-dessous.

Valérie

## Quelques rappels

Le lait, matière première, et les fromages au stade de leur mise en marché doivent faire l'objet d'autocontrôles qui sont sous la responsabilité du producteur.

Les autocontrôles sont obligatoires sur le lait et le fromage

### Sur le lait pour les critères d'hygiène des process

Staphylocoques et E.coli

### Sur les fromages

Listeria : Absence dans 25g

Salmonelle : Absence dans 25g

Staphylocoque : dans la Drôme (analyse sur broyat) = Résultat < 10 000 germes

E.coli : Non obligatoire mais recommandé < 1000 germes

Pour les staphylocoques, le critère est :

M = 10 000 ufc/g et lorsque les valeurs dépassent 100 000 germes, il y a recherche de toxine staphylococcique. Néanmoins, lorsque le nombre de germes dépasse 1000, il y a lieu de s'interroger sur l'origine de ces germes.

### En pratique :

Pour l'échantillon de lait :

Prélever le lait dans un flacon stérile qui peut être pris au Syndicat : Dénombrement des staphylocoques, E.coli

### Pour les fromages lactiques :

Prélèvement de 3 fromages entiers du même âge de moins de 5 jours (JO = date emprésurage). Mettre chaque fromage dans un sachet stérile (ces sachets peuvent être pris au bureau du Syndicat)

Pour le « foujou » donner un échantillon dans un petit pot

### Pour les fromages (pâte pressée) :

Prélèvement d'un échantillon de 100g minimum (ne pas enlever la croûte)

Pour les yaourts : Faire un DLC et une recherche en entérobactéries

Et si non connaissance du pH faire une recherche en listeria

**FAIRE UN AUTO CONTRÔLE POUR CHAQUE TECHNOLOGIE**



En cas de doute quelconque  
**Appelez au bureau**

Nous avons aussi à disposition,  
des feuille de prélèvement, des sachets et des flacons

Pour les éleveurs qui veulent faire leurs autocontrôles par le laboratoire départemental, une tournée organisée sur différentes communes est à leur disposition.

N'hésitez pas à contacter l'agent collecteur, Christian MARTIN (coordonnées en dessous du tableau) pour prendre rendez vous et faciliter la logistique.

LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA DRÔME à VALENCE														
Planning des tournées alimentaires 2015 1er semestre 2015														
1	2	2 BIS	3	4	5	6	7	8	8 BIS	9	10	11	12	
Grignan	<b>Le Cheylard</b>		Loriol	Charmes Sur Rhône	St Marcel Les Valence	Chabeuil	Saint Vallier	<b>8 Plaine de Valence</b>		Crest	Viviers	Tournon/Rhône Tain L'Hermitage	Bouvieres	
Taulignan	St Martin de Valamas	St Barth de Grozon	Le Teil	La Voulte Le Pouzin	Bourg de Péage	<b>Annonay</b>	St Cyr les Annonay	Guilherand Granges	<b>Die</b>	Bourg St Andéol	Clérieux	Vesc Crupies		
<b>Nyons</b>	Saint Agrève Devesset	<b>Vernoux</b>	<b>Montélimar</b>	<b>Privas</b>	<b>Romans /Isère</b>	Roiffieux	Savas	Bourg L. Valence Chateaufort/ Isère	Recoubau Jansse	<b>Pierrelatte</b>	<b>St Donat/Herbasse</b>	<b>Bourdeaux</b>		
<b>Rémuzat (1/2)</b> La Motte Chalancon (Fév, Avr, Juin, Août, Oct, Déc)	Désaignes Lamastre	Chalancon		Alissas Saint Priest Veyras	St Tomas en Royans	Quintenas	Boulieu	Chabeuil Montmeyran	Vercheny	St Paul 3 Chtx	Charmes/Herbasse	<b>Dieulefit</b>		
<b>Buis Les Barr (1/2)</b> Mollans et Mirabel (Janv, Mars, Mai, Juill, Sept, Nov)	Portes Les Valence	Boffres		Les Ollières (1/2) (Jan, Mar, Mai, Sep, Nov)	La Chapelle en Vercors	<b>Satillieu</b>	<b>Annonay</b>	Beaumont Malissard	Piegros La Clastre Aouste Sur Sye	St Restitut	<b>Le Grand Serre</b>	La Bégade Mazenc La Batie Rolland		
		<b>Aboussière</b>		St Pierreville (1/2) (Fév, Avr, Juin, Oct, Déc)	St Jean en Royans	Saint Félixen (1/2) (Fév, Avr, Juin, Août, Oct, Déc)	Saint Julien Vocance	<b>8 BIS Valence</b>	Divaieu Grane	Suze La Rousse	Saint Sorlin	St Gervais/Roubion		
Tulette		Portes Les Valence		Marcols (1/2) (Fév, Avr, Juin, Oct, Déc)	Ecancière	Lalouvesc (3*/an) (Mai, Juill, Sep)	Villevoacance	Portes les Valence	Upie Alex	Donzère	St Rambert d'Albon	Cléon d'Andran Puy St Martin		
Suze la Rousse				St Laurent du Pape	Chatuzange Le Goubet	Préaux	Saint Uze	<b>Valence</b>	Etoile / Rhône	Loriol	Chanas (38) Limony	Roynac Marsanne		
				Beauchastel	Pizançon	Ardoix Eclassan		Montélier Malissard	Valence		Roche de Glan Plats, Mauves	Montélimar		
<b>Jan</b>	Lun 12/01	Mar 6/01	Mar 27/01	Mer 7/01	Mar 20/01	Mar 13/01	Mer 14/01	Jeu 8/01	Lun 26/01	Mer 21/01	Lun 19/01	Jeu 15/01	Jeu 22/01	Jeu 29/01
<b>Fév</b>	Lun 2/02	Mar 3/02	Ven 6 Mars	Mer 4/02	Mar 3 Mars	Mar 24/02	Mer 25/02	Vend 6/02	Ven 27/02	Mer 4 Mars	Lun 2 Mars	Jeu 5/02	Jeu 26/02	Jeu 5 Mars
<b>Mars</b>	Lun 16/03	Mar 10/03	Ven 27/03	Mer 11/03	Mar 24/03	Mar 17/03	Mer 18/03	Lun 9/03	Ven 20/03	Mer 25/03	Lun 23/03	Jeu 12/03	Jeu 19/03	Jeu 26/03
<b>Avr</b>	Ven 3/04	Mar 31/03	Mar 5 Mai	Mer 1er/04	Mar 28/04	Mar 7/04	Mer 8/04	Lun 30 Mars	Ven 10/04	Mer 29/04	Lun 4 Mai	Jeu 2/04	Jeu 9/04	Mar 30/04
<b>Mai</b>	Lun 18/05	Mar 12/05	Mar 2 Juin	Mer 13/05	Mar 26/05	Mar 19/05	Mer 20/05	Lun 11/05	Ven 29/05	Mer 27/05	Lun 1er Juin	Jeu 21/05	Jeu 28/05	Jeu 4 Juin
<b>Juin</b>	Lun 15/06	Mar 9/06	Ven 26/06	Mer 10/06	Mar 23/06	Mar 16/06	Mer 17/06	Lun 8/06	Ven 19/06	Mer 24/06	Lun 22/06	Jeu 11/06	Jeu 18/06	Jeu 25/06

Responsable du planning prélèvement : Yvan SERVE (yserve@ladrome.fr) - standard = 04 75 81 70 70

Préleveur alimentaire : Christian MARTIN 06.30.51.59.09

Ver 0 - le 28/11/2014

Suivi, conseil client, interprétation analyses : Bertrand BEUGNIES (bbeugnies@ladrome.fr) - standard = 04 75 81 70 70

H:\YVAN - HYGIENE ALIMENTAIRE\Collectes\Planning tournées 2015\PLANNING TOURNEES ALIMENTAIRES\_1er sem 2015.xls

## Création de nouvelles recettes

De nouveaux essais ont été effectués avec des recettes d'Alain Berne, meilleur ouvrier de France en vue de faire des plats cuisinés en conserve, merci à lui et à l'équipe de Troupéou.

- Sauté de chèvre au chorizo et haricots
- Barbotons de chèvre aux carottes
- Civet à la cardamome et au cacao
- Carbonade de chèvre au cidre et au pain d'épices
- Sauté de chèvre à l'anis



**En avant première**  
les personnes présentes à l' AG  
pourront déguster ces plats

## De la viande de chèvre au Salon de l'Agriculture

Au stand du département de la Drôme, les visiteurs du salon ont découvert les saveurs de la viande de chèvre cuisinée en blanquette par Thierry Chalacon, chef de «L'Oiseau sur la Branche» à Saou.



400 portions ont pu être servies en dégustation.



Commentaires du chef lors de l'émission des toques sur Radio France Drôme du 1 mars 2015

<http://www.francebleu.fr/cuisine/les-toques/les-toques-de-10h00-124>

## Dégustation lors du Salon de la gastronomie et du Terroir à Chateauneuf /Isère

Pendant que les parisiens faisaient la découverte de la blanquette, une dégustation de charcuterie lors de ce salon a eu lieu le 28 février.

Beaucoup de consommateurs qui ont pu goûter, sont très intéressés pour acheter ces produits.

C'est ainsi qu'il est urgent de mettre à disposition du grand public, les contacts des producteurs et les lieux de vente de vos produits (cf page 3).

Merci pour l'accueil chaleureux de l'équipe du Palais des Congrès Sud Rhône Alpes.



## Invitation de la Chambre d'Agriculture du Cher

Lundi 16 avril, le Syndicat Caprin est allé présenter le travail effectué autour du PIDA.

Une assemblée attentive de 45 personnes nous a accueilli avec un fort intérêt.

De nombreux échanges riches et constructifs ont eu lieu entre des éleveurs, des agents techniques et le représentant du Conseil Général Cher et des départements limitrophes

Nous leur souhaitons de réaliser leurs projets et nous continuerons à leur apporter des renseignements et notre aide dès qu'ils en manifesteront à nouveau le besoin.







# Forum Plantes Libres

23 janvier 2015, 9h. Le forum « Plantes libres », initié par le collectif Plantes Libres accueille ses premiers participants. Eleveurs, vétérinaires, thérapeutes, producteurs de plantes aromatiques et médicinales...

150 professionnels sont venus de toute la France pour partager des savoir-faire ancestraux et exprimer leurs besoins de s'organiser, face à la répression administrative qui entrave et menace leurs pratiques.

## Temps d'expression et d'échanges

Les trois ateliers (soins par les plantes aux plantes, aux animaux et aux humains) de la journée du vendredi sont réservés aux professionnels des plantes. Ces moments d'échanges mettent en évidence la détermination qui anime les professionnels : besoin d'autonomie, liberté d'utilisation des plantes, respect du vivant et des équilibres, réappropriation de son environnement immédiat, ...

Ils sont aussi l'occasion de partager des pratiques, discuter technique lors des moments de pause, de repas commun. Autour du gargantuesque buffet tiré du sac, on discute de l'huile de neem pour désinsectiser les animaux, de la décoction d'ail contre la rouille de la mélisse, de l'application de la tanaïse sur les pucerons...

## Une législation restrictive

L'intervention de l'ITAB du vendredi soir dresse un bilan sur l'évolution de la réglementation concernant l'utilisation des plantes dans le soin des animaux. La note de l'ANSES du 23 août 2013 analysant les réglementations en vigueur et les cas de jurisprudence permet ainsi d'étendre le statut de médicaments vétérinaires aux plantes ou extraits de plantes présentés comme ayant des propriétés thérapeutiques, ou celles et ceux employés pour leurs actions sur les fonctions organiques de l'animal. Cette extension du statut juridique du médicament vétérinaire aux plantes et extraits de plantes implique que l'éleveur doit utiliser ces substances dans le cadre d'une ordonnance délivrée après une visite d'un vétérinaire, ou d'un protocole de soin issu du bilan annuel sanitaire. L'automédication est ainsi strictement interdite. De plus, ces substances doivent soit disposer d'une autorisation administrative de type AMM (démarche administrative très lourde et très coûteuse), soit être issues d'une préparation magistrale. Cette dernière doit être fabriquée par le vétérinaire ou le pharmacien à partir de « matières premières à usage pharmaceutique, produites par les établissements (qui) doivent bénéficier d'une autorisation délivrée par l'Agence nationale de sécurité sanitaire du médicament ». Un autre cadre permet d'utiliser des plantes et extraits de plantes en élevage : celui des additifs alimentaires définis comme « des substances qui, incorporées aux aliments des animaux, sont susceptibles de favoriser favorablement les caractéristiques

de ceux-ci ». Or le règlement européen 230/2013 du 14 mars 2013 établit la liste des additifs pour lesquels aucune demande d'autorisation n'a été faite depuis 2003 et impose le retrait de ces produits en tant que substance aromatique et apéritive. On retrouve dans cette liste, de nombreux extraits de plantes et huiles essentielles, utilisées couramment en élevage tels que l'achillée millefeuille, la bardane, la sarriette, la verge d'or, l'ortie, le frêne... Ces deux textes réglementaires récents établissent des conditions extrêmement restrictives rendant quasiment impossible l'utilisation des plantes ou extraits de plantes pour le soin aux animaux. Cette position de l'administration française et européenne quant à l'utilisation des plantes et extraits de plantes s'avère contradictoire avec la mise en place du plan Ecoantibio qui vise à réduire l'utilisation des antibiotiques dans le sens où elle entrave les méthodes de soins alternatives comme la phytothérapie.

Des négociations avec l'administration ont permis une certaine tolérance dans le sens où les éleveurs ne sont pas sanctionnés en cas d'utilisation de plantes ou extraits de plantes. Mais cette situation est temporaire et non officialisée par une note. Les dynamiques créées par le forum, le collectif Plantes Libres et des acteurs comme l'ITAB visent à faire évoluer cette réglementation avec notamment une prise en considération de la réalité du terrain.

**ECLIPSE 3G Farm** 2h30  
LA solution idéale pour l'Autocontrôle

**Fiabilité** : En conformité avec les LMRue

**Souplesse** : Tous types d'inhibiteurs  
Laits toutes espèces (dont caprin)

**Simplicité** : Analyses sur site en 3 Gestes

1. Prélèvement
2. Incubation
3. Interprétation visuelle simple

*Bacillus stearothermophilus*

Positif    Négatif

**Votre solution pratique de routine pour la détection des inhibiteurs**

**EURALAM** spécialiste de l'hygiène et de la sécurité alimentaire  
LE GEMELLYON NORD - 57 BOULEVARD VIVIER MERLE - 69429 LYON  
T. 04 72 68 71 71 F. 04 72 35 16 87 euralam.info@euralam.com



Matériels pour l'ALIMENTATION et la contention en SALLE DE TRAITE

Quot de traite linéaire type eurostalle    Quot de traite robotif traite extérieur

**ALBOUY EQUIPEMENT**

Concepteur & fabricant de matériel agricole automatisé pour la traite et l'alimentation

Carcenac Peyralès  
12'60 Bérarquéville  
05 65 69 05 54

Identification électronique en salle de traite

Distributeur d'aliment fixe ou mobile    Mangeoire mécanisée

Une écoute et une expérience de terrain

[www.albouyequipement.com](http://www.albouyequipement.com)



## Rencontre avec le grand public

Au cours de la journée du samedi 24 janvier sont dévoilés les secrets des plantes aromatiques et médicinales au grand public avec un marché de producteurs, des ateliers de fabrication de baumes et macérats, une démonstration de distillation, l'idée étant de sensibiliser le grand public au libre usage des plantes. L'après-midi, une conférence-débat avec Thierry Thévenin (porte parole du Syndicat Simples) a accueilli 190 personnes. Un historique sur le métier de producteur-cueilleur de plantes médicinales a montré que les conflits d'intérêts avec les lobbys et les interdits ne datent pas d'hier. Mettre l'histoire en lumière montre qu'il ne faut pas avoir peur. La consommation de plantes médicinales a triplé ces dix dernières années et le public est conscient de leurs bienfaits.



## Et après

Ces journées ont permis de conforter le besoin commun de transmettre ces savoirs et pratiques, de les partager, d'expérimenter ensemble par des rencontres de ce type ; elle a permis de créer un réseau, un lieu de pouvoir face aux législateurs, pour demander la reconnaissance de ces savoirs. Les participants expriment le besoin de poursuivre la synergie créée à l'occasion du forum, de proposer des espace-temps d'échange, de se fédérer, « en s'appuyant sur la biodiversité entre nous tous, éleveurs, agriculteurs, thérapeutes », La synergie est là, « si on ose on peut faire bouger les choses ! ». Des évolutions sont possibles, il est donc plus que jamais crucial de constituer ce réseau que l'ensemble des participants appellent de leurs vœux. « Il faut y croire, il faut construire la légitimation. » Des paroles écoutées, notamment par les élus locaux qui ont accueilli ce forum. Le vice-président de la Communauté de Communes du Val de Drôme, Serge Krier, a ainsi affirmé son soutien : « Il est impensable que les agriculteurs soient pénalisés pour avoir utilisé des plantes en soin dans leur élevage. »

Article composé à partir du reportage de Pierre Bonneau, Nicolas Morin-Forest, Lucile Leclerc et Pauline Le Roux.



Maintenant disponible  
**EN CRÉDIT, CRÉDIT-BAIL  
ET LOCATION FINANCIÈRE**

simple  
souple  
rapide

**Le financement de votre matériel agricole  
directement chez votre concessionnaire.**

**Crédit Mutuel**

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 2 093 710 080 euros, 34 rue du Wacken, 67913 Strasbourg Cedex 9, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés B 588 505 354, contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 61, rue Tailbout, 75436 Paris Cedex 09, intermédiaire en opérations d'assurances sous le n° Orias 07 003 758 consultable sous www.orias.fr.



**L'Alliance dans la Drôme !**

**Un technicien à votre disposition**

**Des livraisons GRATUITES  
tous les 15 jours**

Frédéric Pouthier est à votre disposition pour une visite ou pour centraliser vos commandes.

Grâce à son aide, il vous est possible aussi de bénéficier d'une livraison gratuite tous les 15 jours sur la Drôme.

Il vous suffit de contacter notre technicien au 06.61.73.27.06 pour bénéficier de ses services.



**N° Tél. 06.61.73.27.06**

**Alliance Pastorale**  
Aliment le Père François - 50 route de l'égalard - 26300 Besayes  
[www.alliance-elevage.com](http://www.alliance-elevage.com)



**N°01/03**

A vendre boucs alpins écornés, issus IA, sevrés dans les 15 jours, donc disponibles mi-mars: 1 bouc Gêne Avenir, père C195 Lait+ 199, ITP -1,1, ITB -0,3; mère qualif A 623L, TP 32,1, TB 39,8, IPC 150 et ICC 5,7 quelques boucs issus croisement père A x mère B ou C, références sur demande (suivant le bouc recherché) et chevrettes alpines écornées ou non (à dire rapidement...), nées entre début et fin février.

**06 76 99 36 95**

**N°02/03**

Vends 2 chiots femelle BORDER COLLIE nées le 31 janvier 2015 Les parents travaillent sur troupeaux. Disponibles à partir 1 er avril (sevrées, 2 mois) Prix à débattre **04 75 21 44 76**

**N°03/03**

Vends cause arrêt d'activité

fouillage première deuxième et troisième coupe/un andaineur large faucheuse conditionneuse à rouleaux/ un tapis d'alimentation caprin Geoffroy 96 places avec cellule distribution auto-

matique d'aliments/un tracteur IH 633 très bon état/un gyrobroyeur trois lames (2.9m de large)/une cellule à grains sur pied étanche en plastique contenance 3 tonnes/une vis à grains (4.5m)/divers petit matériel de production caprine (écorneur, coupe-ongle felcotronic...)/1 tracteur New-Holland 115 TS

**06 20 75 22 06**

**N°04/03**

A RESERVER : chevrettes et jeunes boucs Rove nés en février 2015, élevés sous la mère et au parcours. A prendre au sevrage (de mi avril à mi juin). Elevage de montagne conduit en AB. Animaux habitués garde, clôture et patou. 130 euros HT **04 92 65 14 85** ou **06 67 71 33 61** ou jasdesbannes@yahoo.fr

**N°05/03**

Cherche à acheter Moutons de la race SHORP-SIRE **06 20 75 22 06**

ST MARCEL LES SAUZET cherche des producteurs pour un marché hebdomadaire le dimanche à partir d'avril

Contact: Mme Duverger: **06 66 92 44 56**



Les annonces des éleveurs adhérents sont complètement gratuites.

Elles seront mises également en ligne sur notre site pendant 6 semaines.

<http://www.scaprin26.com/>

**ANNONCES PUBLICITAIRES**

Pour continuer à vous envoyer les lettres d'info gratuitement, nous proposons à des entreprises des encarts publicitaires

Tarifs pour les 4 parutions :

1/6 <sup>ème</sup> de page	180€
1/3 de page	250€
1/2 page en 4 <sup>e</sup> de couverture	350€

Mise en page : Valérie BEROULLE

Responsable publicité : Valérie BEROULLE

Impression : Imprimerie SOUQUET

Crédit photos : Fanny JORDA-INIGUEZ SYNDICAT CAPRIN 26

Portes Ouvertes 8 avril 13h30 à 20h

**MFR Divajeu**

**Tél. 04 75 25 03 80 [www.mfrdivajeu.asso.fr](http://www.mfrdivajeu.asso.fr)**

**Métiers de l'Agriculture et du Territoire**



- Classes de 4e et 3e Découverte et Orientation
- CAPA métier de l'agriculture
- BAC PRO Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole
  - Production Animale
  - Production Végétale
  - Auxiliaire Vétérinaire
- Plantes à Parfums Aromatique et Médicinale
- Transformation et Valorisation des Produits

